

12 janvier 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les efforts en faveur des entreprises, notamment de l'artisanat, à Paris le 12 janvier 2007.

Cher Président et ami,
Madame et Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

Je vous remercie chaleureusement de vos vœux, Monsieur le Président. J'y réponds avec d'autant plus de plaisir qu'ils viennent d'une profession particulièrement chère au cœur des Français.

Une profession exemplaire, forte de 150 000 membres, qui perpétue et qui incarne le meilleur de nos métiers et de nos valeurs artisanales : le sens du travail, le goût de bien faire, le désir de partager, l'envie de transmettre.

Une profession généreuse. Une fois encore, vos adhérents se sont massivement mobilisés pour le Téléthon. Je salue aussi la part déterminante que vous prenez, chaque année, dans la collecte des "Pièces jaunes". Je ne vous apprendrai pas la place qu'elle tient dans notre cœur, à mon épouse et à moi-même. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Avec 450 000 salariés supplémentaires au cours des 7 dernières années, l'artisanat est plus que jamais au premier rang de la bataille de l'emploi. Derrière cette magnifique performance, il y a votre mobilisation. Votre action pour mieux faire connaître vos métiers et attirer davantage de jeunes. Vos efforts pour former toujours plus d'apprentis. Les progrès incontestables que vous avez réalisés en matière de conditions de travail, de revalorisation des grilles salariales, ou la mise en place d'une mutuelle santé pour tous vos adhérents. Votre souci de transmettre et d'assurer la relève.

A la source de ces progrès, il y a, aussi, l'action menée par les gouvernements depuis 2002 : La baisse des charges sociales pesant sur les bas salaires, qui franchira une nouvelle étape en juillet prochain avec la suppression totale des charges patronales de sécurité sociale au niveau du SMIC £

Le contrat nouvelles embauches, qui a déjà donné lieu à la signature de près de 750 000 contrats et qui a permis de créer au moins 80 000 emplois nouveaux. C'est un contrat adapté à la réalité des petites entreprises, tout en préservant les droits des salariés £

La transmission des entreprises et des fonds de commerce, si importante pour notre tissu économique. Nous avons ramené la taxation des plus-values de cession de 26 % à 0 % pour les petites entreprises. C'est le moyen de protéger vos patrimoines, fruits du travail de toute une vie £

Le progrès social, enfin. En 2003, j'avais demandé au Gouvernement de créer un statut pour les conjoints collaborateurs. En cas de divorce, de décès, de dépôt de bilan, ils pouvaient se retrouver privés de tous droits sociaux. Depuis quelques mois, cette réforme est entrée en vigueur : c'est un progrès.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Vous me permettrez, cher Président, de saluer les membres éminents de votre Confédération qui nous font l'amitié de nous entourer : les membres de votre Bureau national et les Présidents de vos fédérations départementales. Je salue aussi les représentants de la Confédération nationale de la pâtisserie et ceux de la meunerie française. Et je félicite les lauréats du concours des jeunes boulangers et jeunes pâtissiers de France, qui sont parmi nous aujourd'hui.

J'adresse également mes vœux aux élèves de la Maison de la Légion d'honneur ainsi qu'à vous-même, Madame la Surintendante et à vos collaborateurs.

Je veux enfin saluer le talent et le savoir-faire de ceux qui ont confectionné cette magnifique galette. Avant que nous la dégustions ensemble, je vous renouvelle, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Je vous remercie.